

# LA LETTRE D'ACTUALITÉS DE LA FHF-BRETAGNE

## EDITORIAL

**Le** 21 septembre, la délégation régionale de la FHF organisait un séminaire de réflexion afin de participer à l'élaboration du Projet Régional de Santé de 2<sup>ème</sup> génération en présence d'Olivier De Cadeville, Directeur Général de l'ARS Bretagne.

Ce fut l'occasion, pour de nombreux adhérents, de participer à des échanges dans des ateliers participatifs construits autour de plusieurs thématiques : la notion de parcours, les regards croisés des différents acteurs sur le parcours, la recherche et les territoires.

Je remercie tous les adhérents qui se sont déplacés et qui, par leur expertise et leurs échanges permettent ainsi de donner une visibilité à l'action de notre délégation.

La contribution qui va ainsi être rédigée permettra également à la Bretagne de participer aux débats sur la plateforme politique de la FHF.

**Georges ANDRÉ**, Président de la FHF Bretagne



### >> FOCUS

Le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les 8 Groupements Hospitaliers de Territoire bretons se sont créés par la signature de conventions constitutives. Cette première étape se poursuit d'ici la fin de l'année par la rédaction du règlement intérieur et la formalisation du projet médical partagé.

Eu égard à l'impact des GHT dans le fonctionnement des établissements hospitaliers, de nombreuses actions sont proposées pour accompagner la mise en œuvre.

Ainsi, la FHF maintient son dispositif en mode projet des équipes de la FHF pour répondre aux questions avec une mobilisation toute particulière autour des questionnements sur les systèmes d'information, l'impact juridique notamment sur les marchés publics, les

ressources humaines ou encore le suivi du dossier avec la DGOS.

Le ministère et les ARS proposent un plan d'accompagnement dédié autour de trois volets : l'accompagnement de la mise en œuvre des projets médicaux partagés, l'accompagnement de la conduite du changement et l'accompagnement de projets particuliers par une enveloppe dédiée dans le FIR.

Enfin, la FHF Bretagne est à la disposition des établissements et propose des demi-journées de réflexion sur diverses thématiques : les groupements hospitaliers et les ressources humaines le 9 novembre, les systèmes d'information convergents le 16 novembre sans oublier un travail spécifique avec le secteur médico-social.

*(Suite page 2)*

**Nathalie Conan-Mathieu**, Déléguée régionale permanente  
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : drp.fhfbretagne@gmail.com

**Paola Juet**, Chargée de mission  
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr



## >> RENDEZ-VOUS

**1<sup>er</sup> septembre** : la délégation régionale de la FHF a été invitée à participer aux travaux de l'ANFH lors de son séminaire FHF à Pleumeur-Bodou. Ce fut l'occasion de faire un point sur les formations liées à la mise en place des GHT.

**6 et 7 septembre 2016** : la Bretagne était présente aux universités d'été de la FHF à Paris. Outre la participation à des ateliers consacrés à la plateforme politique, des conférences ont été proposées sur la notion d'engagement avec une conclusion atypique et étonnante de Mathias Malzieu, chanteur de Dyonisos qui a publié son livre : journal d'un vampire en pyjama.

**6 septembre** : les administrateurs bretons ont participé au conseil d'administration de la FHF à Paris avec, à l'ordre du jour la désignation de 10 administrateurs supplémentaires. La Bretagne avait proposé la candidature du Dr Buronfosse, gériatre au Centre Hospitalier de Quimperlé et membre de la Conférence Nationale de Santé comme personne qualifiée. Il a été élu.

**6 septembre** : la FHF Bretagne a rencontré la directrice des EHPAD de Roscoff et de Saint-Pol de Léon. Ces deux établissements ont pour projet de fusionner au 1er janvier 2017 entraînant la création d'un nouvel EHPAD intercommunal. Sa direction sera confiée au CH des Pays de Morlaix.

**8 septembre** : la FHF Bretagne a rencontré le nouveau directeur de l'EHPAD de Rostrenen, Arnaud Nedellec. Celui-ci est arrivé en avril 2016 après avoir dirigé le Centre départemental de l'enfance de Champhol en Eure et Loir. Il a accepté d'être le nouveau Délégué départemental du médico-social dans les Côtes d'Armor.

**12 septembre** : la FHF Bretagne a participé au comité technique mis en place par l'ANFH concernant la mission sur le développement de la GPMC dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. 4 chargés de mission ont ainsi été recrutés pour faire le diagnostic de la situation dans les établissements et les recommandations possibles.

**13 septembre** : les représentants FHF ont participé à la commission permanente de la CRSA qui avait pour principal ordre du jour la préparation de son assemblée plénière du 6 octobre à Plérin (22).

**13 septembre** : Une réunion du bureau de la FHF Bretagne a eu lieu à Pontivy avec, à l'ordre du jour, un point sur les groupements hospitaliers de territoire, sur le projet régional de santé 2<sup>ème</sup> génération et la détermination des territoires de démocratie sanitaire. A cet égard, un vote en faveur de l'hypothèse proposée par l'ARS de maintenir les territoires de santé actuels tout en ouvrant à une expérimentation a été émis.

**14 septembre** : la délégation régionale était invitée à participer à la rencontre des DRH des établissements hospitaliers de Bretagne qui se déroulait à Quimper. De nombreux points étaient inscrits à l'ordre du jour mais une grande partie des échanges s'est tenue sur l'application du PPCR (Protocole Carrières et Rémunérations) sur les contractuels.

**21 septembre** : le conseil d'administration de la FHF s'est tenu au Centre Hospitalier Guillaume Régnier à Rennes. A l'ordre du jour étaient inscrits un point sur les groupements hospitaliers de territoire mais également un vote sur l'une des trois hypothèses proposées par l'ARS dans la détermination des territoires de démocratie sanitaire. A la quasi-unanimité des membres présents et des procurations, la FHF Bretagne a voté pour l'hypothèse N°2 à savoir celle qui maintient les 8 territoires de santé actuels mais qui ouvre à l'expérimentation. Un courrier, en ce sens, a été transmis au Président de la CRSA Bretagne et au Directeur Général de l'ARS Bretagne.

**22 septembre** : une audioconférence a eu lieu afin de préparer la réunion de la CSOS du 29 septembre et proposer un vote collectif sur chacun des dossiers présentés.

**23 septembre** : une conférence téléphonique initiée par la FHF à Paris s'est tenue afin de faire le point sur l'application du protocole PPCR et son application aux contractuels dans les régions de France.

**27 septembre** : une journée a été organisée par ID2 Santé à Rennes sur l'hôpital numérique. Celle-ci a permis de réunir, dans un même lieu, des professionnels de la santé avec les start-up bretonnes qui se sont lancées dans l'innovation dans le domaine de la santé. Ces rencontres restent très utiles afin que les produits issus des entreprises correspondent bien aux besoins exprimés par les professionnels.

**29 septembre** : la CSOS s'est réunie durant toute l'après-midi sur Rennes et les dossiers défendus par la FHF Bretagne ont été validés.

**30 septembre** : les premiers échanges ont eu lieu entre les établissements support des GHT sur la relance du projet régional de téléradiologie. Cette mission a ainsi été confiée à Mme Véronique Anatole Touzet, Directrice générale du CHU de Rennes eu égard à son implication dans ce type de projet en Lorraine.

## >> CHIFFRE DU MOIS : 3

C'est le nombre d'hypothèses retenues par le DG de l'ARS dans la concertation lancée en Août 2016 sur la détermination des territoires de démocratie sanitaire avant qu'il ne prenne un arrêté de constitution au plus tard le 31 octobre 2016. Ces trois hypothèses sont le maintien des 8 territoires de santé actuels, le maintien des 8 territoires en ouvrant le droit à l'expérimentation, la création de 4 territoires correspondant aux 4 départements.

### AGENDA FHF BRETAGNE

**9 novembre** : séminaire de la FHF – Maison des associations – Rennes

**16 novembre** : matinée consacrée aux systèmes d'information convergents et les GHT – Pontivy

**16 novembre** : après-midi régionale de l'ARS sur la santé mentale